Formation Chefs d'Equipe de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes - SSIAP2

Présentiel - Synchrone

Public Visé

Toute personne exerçant la fonction de Chef d'équipe de sécurité incendie dans un service de sécurité incendie constitué en E.R.P. (Etablissements Recevant du Public) ou en I.G.H. (Immeuble de Grande Hauteur) selon les dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.

Pré Requis

être titulaire d'une des qualifications citées à l'article 4, paragraphe 2 (ex : SSIAP 1, Brevet professionnel " agent technique de prévention et de sécurité " ; Certificat d'Aptitude Professionnel " agent de prévention et de sécurité ");
avoir exercé l'emploi d'agent de service de sécurité incendie pendant 1 607 heures durant les 24 derniers mois. Cette disposition doit être attestée soit par l'employeur, soit par la présentation du contrat de travail ;
être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes :AFPS ou PSC 1, de moins de deux ans ; Sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité ;Etre apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical datant de moins de trois mois, conformément à l'annexe VII du présent arrêté.

Objectifs professionnels

Se présenter à l'examen de certification SSIAP2.

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Nommer les rôles et missions du chef d'équipe
-Manipuler les systèmes de sécurité incendie
-Posséder les notions règlementaires d'hygiène et de sécurité applicables
-Gérer un PC en situation de crise

Méthodes et outils pédagogiques

Formation en présentiel et sur installations/équipements conformes aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié
Modalités pédagogiques, moyens, outils utilisés pour favoriser l'engagement des bénéficiaires : alternance d'apports théoriques et de mises en situation, exercice d'extinction sur feu réel, visites applicatives (réelle en ERP de catégorie 1 et virtuelle en IGH), entraînement à l'examen théorique (utilisation du système informatisé de réponses).

ASFO ADOUR - Agence Saint Paul les Dax - 352 Rue Denis Papin - Village d'entreprises - 40990 Saint Paul les Dax
Tél. : 05.58.91.19.00 - Site internet : www.asfo-adour.org - E-mail : asfo.dax@asfo-adour.org - N° Siret : 782 099 675 000 38 - N° TVA Intra. : FR84782099675 - Code NAF : 8559A
- Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72400000340 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine -
- Certification QUALIOPI N° 2401_CN_04160 – V.1 -

Formation Chefs d'Equipe de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes - SSIAP2

Modalités d'évaluation

Questionnaire individuel de satisfaction et d'auto-positionnement sur l'atteinte des objectifs en fin de formation
Moyens mobilisés pour mesurer les acquis du bénéficiaire en cours et/ou en fin de la formation :

EPREUVES

THEME
DUREE
EVALUATION
REMARQUES
Ecrite
QCM de 40 questions portant sur l'ensemble du programme
(Possibilité de réponses multiples)
40 min
Epreuve notée sur 20
une note inférieure à 12 ne permet pas la délivrance du diplôme
Une fiche individuelle sera éditée avec les réponses du candidat. Une fiche collective reprendra l'ensemble des notes.
Orale
Animation d'une séquence pédagogique en matière de sécurité incendie avec un temps de préparation de 15 min. Il pourra utiliser tous les supports existants qui devront être mis à sa disposition (tableau blanc ou papier, retro projection, vidéo projection).
15 min
Epreuve évaluée
apte/inapte
Le jury devra principalement évaluer la pertinence technique des propos de la séquence pédagogique.
L'aptitude à la pédagogie ne doit pas être le seul critère d'élimination.
L'inaptitude devra faire l'objet d'une rédaction écrite du motif sur la fiche individuelle d'évaluation
Pratique
Exercice de gestion du PC en situation de crise (SSI de catégorie A en fonction). L'épreuve devra intégrer une dégradation du contexte avec au moins trois incidents ou anomalies. Le candidat remettra au jury sa main courante à la fin de l'épreuve.
- 20 min

Epreuve évaluée
apte/inapte

Qualification Intervenant·e·s

Formateurs spécialistes du domaine

Dates et lieux

SAINT-PAUL LES DAX : 16 au 30 novembre 2026

Durée

91.00 Heures **13** Jours

Effectif

De 1 à 1 Personnes

Tarifs

Inter (Par personne) : **1 800.00 € HT**

Modalités d'entrée en formation

Contactez votre Centre ASFO Adour pour valider votre inscription après analyse de votre besoin et, le cas échéant, vérification des prérequis et du

ASFO ADOUR - Agence Saint Paul les Dax - 352 Rue Denis Papin - Village d'entreprises - 40990 Saint Paul les Dax
Tél. : 05.58.91.19.00 - Site internet : www.asfo-adour.org - E-mail : asfo.dax@asfo-adour.org - N° Siret : 782 099 675 000 38 - N° TVA Intra. : FR84782099675 - Code NAF : 8559A
- Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72400000340 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine -
- Certification QUALIOPI N° 2401_CN_04160 – V.1 -

Formation Chefs d'Equipe de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes - SSIAP2

positionnement (niveau débutant, expérimenté, recyclage…).
Délais d'accès à la formation : Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap

L'ASFO Adour peut proposer des aménagements (techniques, organisationnels et/ou pédagogiques) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap.
Un référent Handicap est à votre disposition.
Le registre d'accessibilité aux Personnes en Situation de Handicap est téléchargeable sur notre site Internet grâce au lien suivant :https://www.asfo-adour.org/nos-documents

Informations complementaires

Chiffres clés Qualité: Nombre de stagiaires et moyenne de satisfaction¡¡sur https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite
Formation certifiante : Taux d'obtention de la certification : sur https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite
Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : www.certificationprofessionnelle.fr / Recherche libre par certification
Possibilités de financement : Informations générales et contacts dédiés selon votre statut en contactant votre Centre ASFO Adour et sur https://www.asfo-adour.org/information-formation
Règlement intérieur téléchargeable sur https://www.asfo-adour.org/nos-documents . L'entrée en formation vaut acceptation de celui-ci par le stagiaire.
Coordonnées et plan d'accès des Centres ASFO Adour disponibles sur https://www.asfo-adour.org/nous-contacter
Déclaration d'Activité ASFO Adour enregistrée sous le numéro **72 40 00003 40**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Contactez-nous !

Laurent LE MERRER
Conseiller en Formation
Tél. : 0558911900
Mail : laurent.lemerrer@asfo-adour.org

ASFO ADOUR - Agence Saint Paul les Dax - 352 Rue Denis Papin - Village d'entreprises - 40990 Saint Paul les Dax
Tél. : 05.58.91.19.00 - Site internet : www.asfo-adour.org - E-mail : asfo.dax@asfo-adour.org - N° Siret : 782 099 675 000 38 - N° TVA Intra. : FR84782099675 - Code NAF : 8559A
- Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72400000340 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine -
- Certification QUALIOPI N° 2401_CN_04160 – V.1 -